



ONG Femmes & Développement FEDE

Site: www.fede-mali.com ; Facebook : Femmes et Développement

Rapport d'activités et Financier 2024



Lancement de la troisième phase du programme WPEV

Route de Kati 150 mètres du centre émetteur de l'ORTM à droite carrefour des médecins 50 mètre à gauche du château vert
NIF n° 081113579X Accord-cadre n° 0524 / 1582, Tel : 76 07 73 49/ 62 22 55 69/76 43 91 14/7645 89 22
Adresse mail : fedev2000@yahoo.fr

Table des matières

A – RAPPORT D’ACTIVITES.....	7
I – INTRODUCTION :	7
II- IDENTIFICATION DES PROGRAMMES/PROJETS :.....	7
II-1-1. Localisation : Région de Ségou (cercles de Macina, Niono et San).	7
II-4-1. Localisation : région de San (San et Kimparana), Sikasso et Bougouni (Kolondiéba).	8
II-4-2. Titre : Algafiat phase III.	8
II-4-1. Localisation : régions de San (San, Nanani), Mopti (Mopti, Konna et Djenne), Kayes, Kita, Sikasso, Koutiala (Koutiala et NGountiena), Ségou (Ségou, Macina et Niono), Koulikoro ainsi que le district de Bamako.	9
II-4-2. Titre : Femmes contre l’extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l’Afrique.	9
II-5-1. Localisation : Région de San (cercle de San).....	10
II-5-2. Titre : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs.	10
III – VIE ASSOCIATIVE DE L’ONG – Association signataire d’Accord-cadre avec L’Etat : ..	14
IV – Administration/Fonctionnement : L’ONG FEDE fonctionne sur le service de 44 employés nationaux (21 hommes et 23 femmes) dont 12 permanents et 32 temporaires. FEDE dispose d’un siège bien équipé à Bamako plus précisément à Kati et dispose des bureaux dans les régions de Ségou, San, Mopti, Sikasso, Kolondiéba, Gao et Ménaka.	15
V – Perspectives : l’année 2025 sera focalisée sur les axes suivants :	15
VI- Conclusion/ Recommandations : Les activités de l’année 2024 ont été exécuté conformément au plan d’action annuel élaboré.....	15
Femmes contre l’extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l’Afrique.	16
USIP	16
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs.....	16
Partenaire CSA.....	17
Femmes contre l’extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l’Afrique.	19
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs.....	19
SV	19
Femmes contre l’extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l’Afrique.	21
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs.....	21
SV	22
Femmes contre l’extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l’Afrique.	23
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs.....	23
SV	24
VI. Difficultés / recommandations :	25

Présentation de l'ONG - Association signataire

D'Accord - Cadre avec l'Etat :

Note de Présentation de l'ONG

1. Le nom et le sigle de l'ONG :

Femmes et Développement / FEDE

NIF : 081113579X

2. La date de création :

Le 4 janvier 2002.

3. Le numéro de l'accord cadre :

Accord cadre n°001582, modifié par un avenant n°0524 / 001582 du 13 Mai 2008, à la suite de la décision de l'Etat de renouveler ses engagements avec la société civile Malienne (annexe1 : copie de l'accord cadre).

4. Capacités logistiques de Femmes et Développement : (annexe)

5. Zones d'intervention :

L'ONG femmes et développement intervient dans dix **(10)** régions administratives du Mali, à savoir : **Kayes, Kita, Koulikoro, Sikasso, Bougouni, Koutiala, Ségou, San, Mopti, Gao** ainsi que dans le district de **Bamako**.

Les domaines d'intervention :

1. LA PROTECTION
2. LA SECURITE ALIMENTAIRE
3. DEFENSE DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES /
4. L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES
5. LA GOUVERNANCE DES SECTEURS DE L'EDUCATION ET DE
6. L'AGRICULTURE
7. LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION SOCIALE
8. LA SECURITE CLIMATIQUE ET La PROTECTION DE
9. L'ENVIRONNEMENT
10. L'ANALYSE ET LA GESTION DES CONFLITS, PAIX ET SECURITE
11. LE WASH.

6. Expérience générale de la structure en matière d'interventions en direction des couches vulnérables en milieu rural, périurbain ou urbain :

A son actif l'ONG FEDE a « initié » et exécuté plusieurs projets de développement.

Expérience générale de la structure en matière d'interventions en direction des couches vulnérables en milieu rural, périurbain ou urbain :

2024 : Projet Prévenir dans la région de Ségou

PTF : DRC.

Budget : 49 479 672 FCFA

2024 : Projet Algafiat III : Projet d'appui au renforcement de stabilité dans les régions de Gao et Mopti à travers la promotion du leadership et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

PTF : FCDO/UK.

Budget : 655 848 000 FCFA

2024 : Projet Proctet

PTF : DDC

Budget : 127 590 010 FCFA

2024- : Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San.

PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire.

Budget : 9 660 000 FCFA

2024 : Projet ASDI réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales Vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.

PTF : IRC.

Budget : 50 595 239 FCFA

2024-2025 : Femmes contre l'extrémisme violent dans la région de Ségou et Mopti

PTF : USIP.

Budget : 69 406 933 FCFA

2024 : Projet KAOURAL projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti.

PTF : GCERF

Budget : 237 733 000 FCFA

2024 : Projet SV FEDE-INTERSOS : Aide alimentaire d'urgence et résilience pour les populations affectées par la crise humanitaire dans la région de Mopti.

PTF : SV

Budget : 28 607 688 FCFA

2024 : Projet SV FEDE : Aide alimentaire d'urgence et résilience pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (Koro).

PTF : SV

Budget : 63 684 963 FCFA

2024 : Projet SV Inondation : Aide alimentaire d'urgence et résilience pour les populations affectées par le changement climatique (inondations) dans la région de San, populations sinistrées de San généralement des PDIs.

PTF : SV

Budget : 66 903 723 FCFA

2024 : Projet AMSARV (ONU FEMMES) : Appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles parmi les populations déplacées et communautés d'accueil, dans le district de Bamako et la région de Ségou.

PTF : UN-WOMEN

Budget : 45 108 640 FCFA

2024 : Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans la région de Ménaka.

PTF : FHRAOC

Budget : 52 375 327 FCFA

L'ONG est membre de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature UICN depuis 2008 et a participé à plusieurs fora nationaux et internationaux.

Organisation Actuelle :

La structure organisationnelle de l'ONG est axée sur un organigramme qui détermine les instances décisionnelles conférant à l'ONG des modalités de fonctionnement :

Assemblée Générale ;

Conseil d'administration ;

Coordination (Bureau exécutif).

Accord cadre N°01582 DU 27/09/2002,

Avenant N°0524 du 13/05/2008

Adresse de l'ONG FEDE

Siège : Route de Kati 150 mètre du centre émetteur de l'ORTM à droite carrefour des Médecins 50 mètre du château vert (Mali)

Tel : (00223)76 07 73 49 /66 43 91 14

E-mail : fedev2000@yahoo.fr

Adresse du Premier responsable :

Mme Korotoumou Théra Bamako, Tel : 76 07 73 49



A – RAPPORT D’ACTIVITES

I – INTRODUCTION :

Le présent rapport d’activités couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Les activités exécutées courant l’année 2024 se sont déroulées dans un contexte international et national marqués par les événements suivants :

AU PLAN INTERNATIONAL :

L’année 2024 a été marquée par des conflits meurtriers, des crises humanitaires, et des tensions diplomatiques, entre autres événements.

AU PLAN NATIONAL :

En 2024, le Mali a été confronté à une conjoncture particulièrement complexe, marquée par des tensions sécuritaires accrues et une crise humanitaire grandissante.

La situation sécuritaire est restée, avec une intensification des affrontements entre les forces de défense et sécurité (FDS) et divers groupes armés. Ces violences, qui se sont étendus sur plusieurs régions, ont déstabilisé le climat général du pays et entravé les efforts visant à restaurer une sécurité durable. Les répercussions des conflits et des difficultés économiques se sont traduites par une crise humanitaire alarmante. De nombreux maliens ont été contraints de fuir leurs foyers, créant un nombre important de déplacés internes.

II- IDENTIFICATION DES PROGRAMMES/PROJETS :

II-1-1. Localisation : Région de Ségou (cercles de Macina, Niono et San).

II-1-2. Titre : Prévenir dans le cercle de Ségou (Niono, Macina et Ségou).

II-1-3. Budget :

II-1-4 Résultats attendus du projet : Réduire les conflits locaux et atténuer l’impact de la violence armée qui affecte la vie des communautés vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger notamment dans le Liptako gourma.

II-1-5 Résultats atteints par le projet :

La prévention et la gestion des conflits locaux dans les zones d’intervention du projet à travers l’organisation de dialogues communautaires et de médiations

La prévention de l’EVR par le biais de l’insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

II-1-6. Ecart : Néant

II-1-7. Partenaires et leurs apports au projet :100%

Partenaire financier DRC

II-1-8 Bénéficiaires : 3 communes dans la région de Ségou.

II-3-1. Localisation : Région de Gao (communes d'Ansongo et Bara)

II-3-2. Titre : Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.

II-3-3. Budget :

II-3-4. Résultats attendus du projet : Répondre aux besoins alimentaires urgents à Gao, résultant de l'aggravation de la situation sécuritaire dans la zone, tout en continuant à soutenir les besoins humanitaires clés à travers une intervention multisectorielle à Ansongo.

II-3-5. Résultat atteint par le projet : La population est satisfaite des besoins de base et protège leurs moyens de subsistance pendant les situations d'urgence.

La population a accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et vit dans un environnement amélioré.

La population est en sécurité dans leur communauté et reçoit un soutien lorsqu'elle subit un préjudice.

II-3-6. Ecart :

II-3-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

IRC - ASDI

II-3-8. Bénéficiaires : Commune d'Ansongo et Bara

II-4-1. Localisation : région de San (San et Kimparana), Sikasso et Bougouni (Kolondieba).

II-4-2. Titre : Algafiat phase III.

II-4-3. Budget :

II-4-4 Résultats attendus du projet : Appuis au renforcement de la stabilité dans les communes d'intervention du projet dans les régions de San, Sikasso et Bougouni à travers la promotion des leaderships et de l'autonomisation économique des Femmes et des jeunes.

II-4-5 Résultats atteints par le projet : Les clubs de femmes et de jeunes ont une capacité accrue dans les thématiques de la formation, et participent au renforcement des mécanismes traditionnels communautaires pour la paix et la cohésion sociale au sein des communautés des 14 sites du projet au Mali et au Burkina Faso. L'accès des communautés à l'information est amélioré par la responsabilisation des femmes leaders des régions de San, Sikasso, Bougouni et Bobo Djoulaso ainsi que de la mobilisation des médias locaux.

II-4-6. Ecart : Néant

II-4-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

Partenaire financier de ce projet est FCDO/UK

II-4-8 Bénéficiaires : Communes de San, Kimparana, Sikasso et Kolondiéba (les femmes et les jeunes).

II-4-1. Localisation : régions de San (San, Nanani), Mopti (Mopti, Konna et Djenne), Kayes, Kita, Sikasso, Koutiala (Koutiala et NGountiena), Ségou (Ségou, Macina et Niono), Koulikoro ainsi que le district de Bamako.

II-4-2. Titre : Femmes contre l'extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l'Afrique.

II-4-3. Budget :

II-4-4 Résultats attendus du projet : Engager les Femmes du réseau Musoya-Diala à contribuer au renforcement de capacités d'autres organisations de femmes en matière de prévention de l'extrémisme violent afin d'établir un réseau national malien sur lequel la coalition des organisations engagées dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (COPEV) pourra s'appuyer.

Appuyer les réseaux Musoya-Diala des femmes leaders du Mali pour diriger l'engagement de leurs localités dans des dialogues communautaires dans le but de contribuer efficacement au renforcement de la cohésion sociale et la sensibilisation au P/CVE.

Soutenir les réseaux Musoya-Diala dans l'approfondissement de leur participation aux actions de la COPEV (la coalition nationale des organisations de la société civile engagée dans la prévention et la lutte contre l'EVR).

II-4-5 Résultats atteints par le projet :

- Plusieurs femmes leaders et jeunes ont été formés et sensibilisés aux techniques de prévention, de gestion non-violente des conflits, de prise de parole en public, de sensibilité aux conflits et à la promotion de la cohésion sociale dans les zones d'intervention du programme.
- Les mécanismes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent se sont considérablement améliorés grâce à un renforcement institutionnel accru du Réseau Musoya-Diala et de la COPEV, ainsi qu'à une meilleure maîtrise de leurs connaissances et compétences.
- La participation des membres de Musoya-Diala aux émissions WebTV de FEDE dans les régions ciblées par le programme WPEV a permis d'étendre la couverture du programme à l'échelle nationale et d'accroître son impact.
- De plus, grâce à l'implication des femmes leaders des réseaux dans les actions menées par les membres de la COPEV, les femmes leaders ont pu renforcer leurs connaissances en EVR et leur leadership, leur permettant ainsi d'influencer les décideurs nationaux sur les questions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que de paix et de sécurité.

II-4-6. Ecarts : Néant

II-4-7. Partenaires et leurs apports au projet :

Partenaire financier de ce projet est USIP

II-4-8 Bénéficiaires : les associations et groupements des femmes et jeunes dans les zones d'intervention du programme.

II-5-1. Localisation : Région de San (cercle de San).

II-5-2. Titre : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs

II-5-3. Budget :

II-5-4 Résultats attendus du projet : Cibler les ménages vulnérables dans les 25 communes du cercle de San et assister à la distribution alimentaire de 322 tonnes de maïs.

II-5-5 Résultats atteints par le projet : Le ciblage des ménages vulnérable et la distribution Alimentaire Gratuit dans toutes les 25 communes du cercle de San ont été mené à bien malgré quelques difficultés (19 320 personnes pour 322 tonnes de maïs dont 14 737 hommes et 12 740 femmes).

II-5-6. Ecart :

II-5-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

Partenaire financier de ce projet est CSA

II-5-8 Bénéficiaires : 19 320 personnes vulnérables réparties dans 3 220 ménages dans les 25 communes du cercle de San.

II-6-1. Localisation : Région de Bandiagara et San.

II-6-2. Titre : Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San.

II-6-3. Budget :

II-6-4. Résultats attendus du projet :

Résultat 1 : Créé un environnement sécurisé, protecteur à travers les renforcements de mécanismes et structures communautaires ainsi que l'implication des hommes de la communauté dans la mise en œuvre des activités du projet.

Résultat 2 : Prises en charge de façon holistique les femmes et les enfants (filles et garçons) déplacés et populations hôtes, les plus vulnérables, selon leurs besoins.

II-6-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat 1 : Un environnement sécurisé, protecteur et libre est créé à travers le renforcement de mécanismes et structures communautaires efficaces et l'implication des hommes de la communauté.

Résultat 2 : Les femmes et les enfants (filles et garçons) déplacés et populations hôtes, les plus vulnérables, sont prises en charge de façon holistique selon leurs besoins.

II-6-6. Ecart :

II-6-7. Partenaires et leurs apports au projet :

FEDE

II-6-8. Bénéficiaires : 3 260 bénéficiaires dont 40% réfugiés, 40% PDI/retournés et 20% communautés hôtes.

II-6-1. Localisation : Région de Mopti (Mopti, Soufroulaye et Djenné).

II-6-2. Titre : Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné.

II-6-3. Budget :

II-6-4. Résultats attendus du projet :

Résultat 1 : Faciliter l'accès pour les femmes et les jeunes filles les plus vulnérables aux risques de protection, à des mécanismes de prévention/réponse et à des services de protection adaptés à leurs besoins.

Résultat 2 : Proposer à la population un minimum de soins de santé primaire, gratuits et inclusifs tout en renforçant le système de santé dans les communes de Djenné et Soufroulaye.

Résultat 3 : Renforcement de la prévention et assurer la prise en charge nutritionnelle des enfants ainsi que des femmes enceintes et allaitants (FEFA), conformément au protocole national, dans les centres de santé des zones d'intervention du projet.

II-6-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles les plus vulnérables aux risques de protection, ont accès à des mécanismes de prévention/réponse et à des services de protection adaptés à leurs besoins dans leurs localités.

Résultat 2 : L'offre d'un paquet minimum de soins de santé primaire, gratuits et inclusifs est proposée aux populations tout en renforçant le système de santé dans les communes de Djenné et Soufroulaye.

Résultat 3 : Contribution à la prévention et à la prise en charge nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitants (FEFA) conformément au protocole national dans les centres de santé soutenus par le projet.

II-6-6. Ecarts :

II-6-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

INTERSOS

II-6-8. Bénéficiaires : 26 271 bénéficiaires dont 8407 hommes, 11297 femmes, 2890 garçons et 3678 filles.

II-6-1. Localisation : Région de San.

II-6-2. Titre : Assistance d'urgence pour les populations affectées par les effets de changement climatique (inondations) dans la région de San.

II-6-3. Budget :

II-6-4. Résultats attendus du projet :

Résultat : Contribuer à la couverture des besoins multisectoriels urgents de 363 ménages sinistrés.

II-6-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat : Les personnes sinistrées dont les femmes, les filles et les personnes ayant des besoins spécifiques ont bénéficié des mesures d'atténuation des risques encourus à la suite des inondations.

Les besoins urgents en vivre et en bien non alimentaire des ménages affectés ont été couverts, des kits d'hygiène et de dignité ont été distribués et les latrines ont été réhabilitées.

II-6-6. Ecart :

II-6-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

SV

II-6-8. Bénéficiaires : 363 ménages de la commune urbaine de San.

II-8-1. Localisation : Région de Ménaka

II-8-2. Titre : Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans le cercle de Ménaka.

II-8-3. Budget :

II-8-4. Résultats attendus du projet : Accroître la couverture et l'utilisation des services à base communautaire relatifs à la nutrition, la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et la protection) au bénéfice de 5 692 personnes touchées par les conflits armés et les mouvements de population dans trois communes (Assakaraye, Iziguérète et Inazole) du cercle de Ménaka.

II-8-5. Résultat atteint par le projet :

En cours d'exécution

II-8-6. Ecart :

II-8-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

FHRAOC

II-8-8. Bénéficiaires : Les populations déplacées et hôtes touchés par le conflit armé des trois communes d'intervention du projet (Assakaraye, Iziguérète et Inazol).

II-9-1. Localisation : Le district de Bamako et la région de Ségou.

II-9-2. Titre : Projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles parmi les populations déplacées (PDI) et communautés d'accueil.

II-9-3. Budget :

II-9-4. Résultats attendus du projet : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés déplacées et hôtes vulnérables à travers un soutien au relèvement économique et la protection des femmes et filles déplacées et dans les communautés hôtes.

II-9-5. Résultat atteint par le projet : Les moyens de subsistance des femmes et des filles déplacées internes et les communautés d'accueil sont améliorés grâce à l'acquisition de compétences et des ressources spécifiques de gestion. Les femmes et les jeunes filles PDIs réussissent leurs activités économiques grâce à la formation en

gestion financière. Les femmes et les filles PDI et membres des communautés hôtes ont accès à des moyens de subsistance grâce aux kits de relèvement économique. Les risques de violences sexuelles et basées sur le genre sont atténués dans les communautés déplacées internes et les communautés d'accueil. Les femmes et les jeunes filles PDI et membres des communautés hôtes ont une connaissance accrue sur la gestion des PDI et les thématiques Genre, VBG, droits humains PSEA, GBVIMS, Système de référencement et les sensibilités aux conflits. Les femmes et les filles PDI et communautés hôtes ont accès à l'information sur les VSBG grâce aux capsules vidéo et les activités de sensibilisation. Les connaissances des hommes engagés ont été renforcées sur les VBG Deux ateliers de renforcement de capacités de 20 hommes engagés sur les VBG et les EAS. Les hommes engagés sont mobilisés dans les campagnes d'information et de sensibilisation contre les VBG sur les sites de déplacés internes et communauté d'accueil.

II-9-6. Ecarts :

II-9-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

ONU FEMMES

II-9-8. Bénéficiaires : Les populations déplacées (PDI) et communautés hôtes du district de Bamako et de la région de Ségou.

II-10-1. Localisation : La région de Mopti, commune de (Mopti, Sio et Socoura).

II-10-2. Titre : Projet KAOURAL

II-10-3. Budget :

II-10-4. Résultats attendus du projet :

Mise en place des moyens de communication et d'information à travers les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser

Réalise des capsules pour atteindre 12000 personnes durant les 6 derniers trimestres.

II-10-5. Résultat atteint par le projet :

Des capsules vidéo mettant en évidences les objectifs du projet ont été réalisées et diffusées via les différents réseaux sociaux afin de toucher le plus large public possible. Ces capsules vidéo sont le plus sûr moyen d'atteindre certaines catégories sociales (notamment les jeunes) plus branchées sur les réseaux sociaux que sur les médias d'information classiques.

Les survivantes bénéficient d'un cadre approprié d'expression à travers les groupes de parole et se reconstruisent grâce au programme récréatif qui soutient ces groupes.

Des réunions ont été organisées avec les survivantes au sein des groupes de parole afin d'identifier parmi elles des volontaires qui participeront à l'élaboration des programmes récréatif qui vise à favoriser leur reconstruction à travers diverses activités récréatives. Des survivantes ont été choisies par commune sur la base du volontariat.

II-10-6. Ecarts :

II-10-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

GCERF

II-10-8. Bénéficiaires : Les communautés de des communes de Mopti, Sio et Socoura.

III – VIE ASSOCIATIVE DE L'ONG – Association signataire d'Accord-cadre avec L'Etat :

FEDE dans le cadre de son fonctionnement a mis en place les organes suivants :

- L'Assemblée Générale (AG),
- Le Conseil d'Administration (CA),
- Le comité de coordination (Bureau de Coordination),
- La commission des experts.

a. Assemblée générale :

Elle est l'instance suprême de l'organisation, elle est composée de quatre catégories de membres : les membres d'honneur, les membres fondateurs, les membres actifs et les membres de soutien. Elle définit les orientations stratégiques de FEDE, élit une partie des membres du conseil d'administration. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire.

b. Conseil d'administration :

Le conseil d'administration (CA) est responsable de tous les actes posés FEDE devant l'Assemblée Générale. Il compte 7 membres dont les 3 premiers sont élus parmi les membres fondateurs et les autres choisis en fonction de l'intérêt qu'ils portent à la recherche de solutions durables aux problèmes des populations pauvres. Le CA se réunit une fois par an en assemblée ordinaire.

c. Comité de coordination/exécutif :

Le comité de coordination est mis en place par le CA parmi ses membres. Il a le pouvoir de prendre des décisions entre deux réunions du CA sur des questions pour lesquelles une délégation de pouvoir aurait été donnée. Il rend compte au CA à chacune de ses réunions. Il veille au bon fonctionnement du GRIDAC et est appuyé dans ses fonctions par des chargés de programme constitués de personnes ressources. Il se réunit une fois par semestre.

NB : a,b,c toutes les réunions annuelles sont tenues dans les mois qui suivent l'exercice clôturé au mois de mars.

Un gestionnaire est recruté par le CA de FEDE pour assister le conseil d'administration dans l'enregistrement des opérations comptables.

IV – Administration/Fonctionnement :

L'ONG FEDE fonctionne sur le service de 44 employés nationaux (21 hommes et 23 femmes) dont 12 permanents et 32 temporaires.

FEDE dispose d'un siège bien équipé à Bamako plus précisément à Kati et dispose des bureaux dans les régions de Ségou, San, Mopti, Sikasso, Kolondiéba, Gao et Ménaka.

V – Perspectives : l'année 2025 sera focalisée sur les axes suivants :

- ° La consolidation des acquis
- ° La planification des activités des différents projets.
- ° Le renforcement organisationnel et institutionnel de FEDE
- ° La recherche de financement

VI- Conclusion/ Recommandations :

Les activités de l'année 2024 ont été exécuté conformément au plan d'action annuel élaboré.

Nous recommandons auprès du gouvernement de prévoir le financement public des ONG et aussi de prendre des dispositions nécessaires pour attirer plus de partenaires financiers pour le financement des projets / programmes de développement afin d'assurer le développement durable des communautés locales

Date : Kati, le 07 Mars 2025

Nom et signature du responsable pour l'ONG- associations signataire de l'accord - cadre avec l'Etat

Mme Korotoumou THERA

Directrice exécutive



B-RAPPORT FINANCIER :

Le présent rapport financier 2024 couvre l'ensemble des projets/programmes exécutés par L'ONG FEDE. Il complète le rapport d'activité 2025

I – Situation Budgétaire :

I.1. Ressources/projet :

PROJETS/PROGRAMMES	ONG	PTF	Etat	Collectivité	Population	Total
Prévenir : Réduire les conflits locaux et atténuer l'impact de la violence armée qui affecte la vie de communautés vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger notamment dans le liptako ghourma PTF : DRC		49 479 672FCFA				49 479 672 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.		50 595 239 FCFA				50 595 239 FCFA
Projet : Protect PTF : DDC	25 518 002 FCFA	102 072 008 FCFA				127 590 010 FCFA
Projet ALGAFIAT III Partenaire financier de ce projet est FCDO/UK		655 848 000 FCFA				655 848 000 FCFA
Femmes contre l'extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l'Afrique. USIP		69 406 933 FCFA				69 406 933 FCFA
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs			9 660 000 FCFA			9 660 000 FCFA

Partenaire CSA						
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San. SV FEDE		63 684 963 FCFA				63 684 963 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné. SV INTERSOS		28 607 688 FCFA				28 607 688 FCFA
Assistance d'urgence pour les populations affectées par les effets de changement climatique (inondations) dans la région de San. SV		66 903 723 FCFA				66 903 723 FCFA
Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans le cercle de Ménaka. FHRAOC		52 375 327 FCFA				52 375 327 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles		50 595 240 FCFA				50 595 240 FCFA

parmi les populations déplacées (PDI) et communautés d'accueil. ONU FEMMES						
Projet KAOURAL GCERF		237 733 000 FCFA				237 733 000 FCFA
TOTAL	25 518 002 FCFA	1 421 815 193 FCFA	9 660 000 FCFA	-	-	1 456 993 195 FCFA

I.2. Soldes/emplois budgétaires/projet :

Projets/Programmes	Dépenses D'investissement	Dépenses De fonctionnement	Dépenses D'administration	Solde budgétaire
Prévenir : Réduire les conflits locaux et atténuer l'impact de la violence armée qui affecte la vie de communautés vulnérables dans les zones frontalières du burkina Faso, du Mali et du Niger notamment dans le liptako ghourma PTF : DRC	36 120 161 FCFA	9 895 934 FCFA	3 463 577 FCFA	0 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.	36 934 524 FCFA	10 119 048 FCFA	3 541 667 FCFA	0 FCFA
Projet ALGAFIAT III	478 769 040 FCFA	131 169 600 FCFA	45 909 360 FCFA	0 FCFA

Partenaire financier de ce projet est FCDO/UK				
Femmes contre l'extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l'Afrique. <i>USIP</i>	50 667 061 FCFA	13 881 387 FCFA	4 858 485 FCFA	0 FCFA
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs Partenaire CSA	FCFA	9 660 000 FCFA	FCFA	0 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San. SV FEDE	46 490 023 FCFA	12 736 993 FCFA	4 457 947 FCFA	0 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné. SV INTERSOS	20 883 612FCFA	5 721 538 FCFA	2 002 538 FCFA	0 FCFA
Assistance d'urgence pour les populations affectées par les effets de changement climatique (inondations) dans la région de San. SV	48 839 718 FCFA	13 380 745 FCFA	4 683 261 FCFA	0 FCFA
Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans le cercle de Ménaka. FHRAOC	38 233 989FCFA	10 475 065 FCFA	3 666 273 FCFA	0 FCFA

Projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles parmi les populations déplacées (PDI) et communautés d'accueil. ONU FEMMES	32 929 307 FCFA	9 021 728 FCFA	3 157 605 FCFA	0 FCFA
Projet KAOURAL GCERF	173 545 090 FCFA	47 546 600 FCFA	16 641 310 FCFA	0 FCFA
Agir pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDI et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de SIKASSO	118 260 000 FCFA	32 400 000 FCFA	11 340 000FCFA	0 FCFA
Total	1 056 553 232 FCFA	299 126 639 FCFA	101 313 324 FCFA	0 FCFA

II- Situation des comptes :

II.1. Recettes/projet :

Projets/Programmes	Solde Créiteur d'entrée (solde de l'exercice écoulé)	Recettes de L'exercice	Total recettes
Prévenir : Réduire les conflits locaux et atténuer l'impact de la violence armée qui affecte la vie de communautés vulnérables dans les zones frontalières du burkina Faso, du Mali et du Niger notamment dans le liptako ghourma PTF : DRC		49 479 672 FCFA	49 479 672 FCFA

ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.		50 595 239FCFA	50 595 239 FCFA
Projet ALGAFIAT III Partenaire financier de ce projet est FCDO/UK		655 848 000 FCFA	655 848 000 FCFA
Femmes contre l'extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l'Afrique. <i>USIP</i>		69 406 933 FCFA	69 406 933 FCFA
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs <i>Partenaire CSA</i>		9 660 000 FCFA	9 660 000FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San. SV FEDE		63 684 963 FCFA	63 684 963 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné. SV INTERSOS		28 607 688FCFA	28 607 688 FCFA
Assistance d'urgence pour les populations affectées par les effets de changement climatique (inondations) dans la région de San.		66 903 723 FCFA	66 903 723 FCFA

SV			
Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans le cercle de Ménaka. FHRAOC		52 375 327 FCFA	52 375 327 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles parmi les populations déplacées (PDI) et communautés d'accueil. ONU FEMMES		45 108 640 FCFA	45 108 640 FCFA
Projet KAOURAL projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti. GCERF		237 733 000 FCFA	237 733 000 FCFA
Agir pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDI et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de SIKASSO		127 590 010 FCFA	127 590 010 FCFA
TOTAL		1 456 993 195 FCFA	1 456 993 195 FCFA

II.2. Dépenses / projet :

Projets/Programmes	Solde débiteur d'entrée (solde de l'exercice écoulé)	Dépenses de l'exercice	Total dépenses
Prévenir : Réduire les conflits locaux et atténuer l'impact de la violence armée qui affecte la vie de communautés vulnérables dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger notamment dans le Liptako gourma PTF : DRC		49 479 672 FCFA	49 479 672 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.		50 595 239FCFA	50 595 239FCFA
Projet ALGAFIAT III Partenaire financier de ce projet est FCDO/UK		655 848 000 FCFA	655 848 000 FCFA
Femmes contre l'extrémisme violent au Sahel et dans la corne de l'Afrique. <i>USIP</i>		69 406 933 FCFA	69 406 933 FCFA
Projet : Distribution alimentaire Gratuite de 322 tonnes de maïs <i>Partenaire CSA</i>		9 660 000 FCFA	9 660 000 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San. SV FEDE		63 684 963 FCFA	63 684 963 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en		28 607 688FCFA	28 607 688FCFA

faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné. SV INTERSOS			
Assistance d'urgence pour les populations affectées par les effets de changement climatique (inondations) dans la région de San. SV		66 903 723 FCFA	66 903 723 FCFA
Projet Multisectoriel d'urgence pour les personnes déplacées et hôtes touchées par les conflits dans le cercle de Ménaka. FHRAOC		52 375 327 FCFA	52 375 327 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation des risques de VBG chez les populations vulnérables femmes et jeunes filles parmi les populations déplacées (PDI) et communautés d'accueil. ONU FEMMES		45 108 640 FCFA	45 108 640 FCFA
Projet KAOURAL projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti. GCERF		237 733 000 FCFA	237 733 000 FCFA

Agir pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDI et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de SIKASSO		127 590 010 FCFA	127 590 010 FCFA
TOTAL		1 456 993 195 FCFA	1 456 993 195 FCFA

III. Solde Final (recettes – dépenses) de l'exercice

En espèce : 0 FCFA

En banque : 0 FCFA

En valeurs de caisse : 0 FCFA

Total solde final : 0 FCFA

IV. Situation des Exonérations par projet :

Liste des exonérations obtenues : Néant

Valeur des exonérations obtenues : Néant

Destination des exonérations obtenues : Néant

Provenance des matières exonérées : Néant.

V. Situation fiscale :

Impôts et Taxes dues : 9 221 568 FCFA

Cotisations dues : 13 452 250 FCFA

Autres contributions

Audit comptable réalisé : **7 200 000 FCFA**

VI. Difficultés / recommandations :

Date de rédaction :

Nom du responsable rédacteur du rapport de l'ONG- Association signataire de l'accord – N°1582 du 27 /09/2002 et du nouvel accord cadre N°0524 du 13 Mai 2008

Kati, le 07 Mars 2025

Mr N'Diaye Mamoutou, Gestionnaire